



Pour commencer :

Questions P 129. Prendre comme exemple un des de pays suivants : Turquie, Serbie, Biélorussie, Géorgie, Maroc, Liban.

Parmi les conditions politiques qui semblent indispensables, on peut penser aux libertés fondamentales dans un État démocratique, à savoir les libertés individuelles (liberté physique, liberté d'expression et d'opinion, propriété privée, liberté de culte) et les libertés politiques (droit de vote, droit d'association, etc.). On pourrait également envisager que le recours à la peine de mort ou l'absence de laïcité à l'école puissent être aussi des critères mis en avant par les élèves.

Parmi les conditions économiques, on peut imaginer que des critères soient appliqués sur le montant, ou plutôt le pourcentage, de la dette publique au regard du PIB du pays, et qu'un pays ayant un déficit public très élevé puisse être refusé. De même, un pays avec une inflation très élevée ou un taux de chômage élevé serait refusé.

Introduction :

La construction européenne débute après la seconde guerre mondiale. Dans un contexte de reconstruction, le développement économique s'impose comme un élément central de la stratégie d'élaboration d'un cadre européen dont les objectifs sont de « relever le niveau de vie » et de « maintenir la paix » selon Jean Monnet, en 1954. Il ne s'agit donc pas seulement de favoriser la libre circulation des marchandises, mais aussi d'intensifier les liens commerciaux et culturels, de favoriser les coopérations, de faciliter les échanges entre européens (programmes Erasmus par exemple), de mettre en place des politiques communes.

Problématique : quelles sont les caractéristiques du marché unique et de la politique de la concurrence ? Quelles sont les difficultés soulevées par les politiques conjoncturelles européennes ?

Ce que je dois être capable de faire à la fin du chapitre :

Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance.	
Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.	
Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture.	
Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).	

1) Quelles sont les étapes et les effets de l'intégration des économies européennes ?

A) Les principales étapes de l'intégration européenne (exercice 2 P 130)

Document 1 : les étapes de l'intégration européenne selon Bela Balassa

Bela Balassa¹ a le premier classé, en 1961, les différentes étapes du processus d'intégration :

– **La zone de libre-échange** : les pays membres suppriment toutes les barrières commerciales entre eux-mêmes, mais conservent leurs barrières nationales particulières à l'encontre des échanges avec le reste du monde. [...] L'Accord de libre-échange nord américain (l'ALENA), mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 1994 entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, répond à ces critères [...]

– **L'union douanière** : les pays membres suppriment entre eux toutes les barrières commerciales, ils adoptent un tarif douanier commun à l'égard du reste du monde. La politique commerciale devient commune. [...] La Communauté Andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou est une union douanière (depuis 1969).

– **Le marché commun** suppose une circulation parfaite des marchandises, et donc l'élimination des frontières fiscales et des obstacles techniques au commerce, une libre-circulation des facteurs de production, main-d'œuvre et

capital, entre les pays membres ; [...] Le Marché commun du Sud (MERCOSUR), qui réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, se donne depuis 1991 pour objectif la mise en place d'un grand marché. [...]

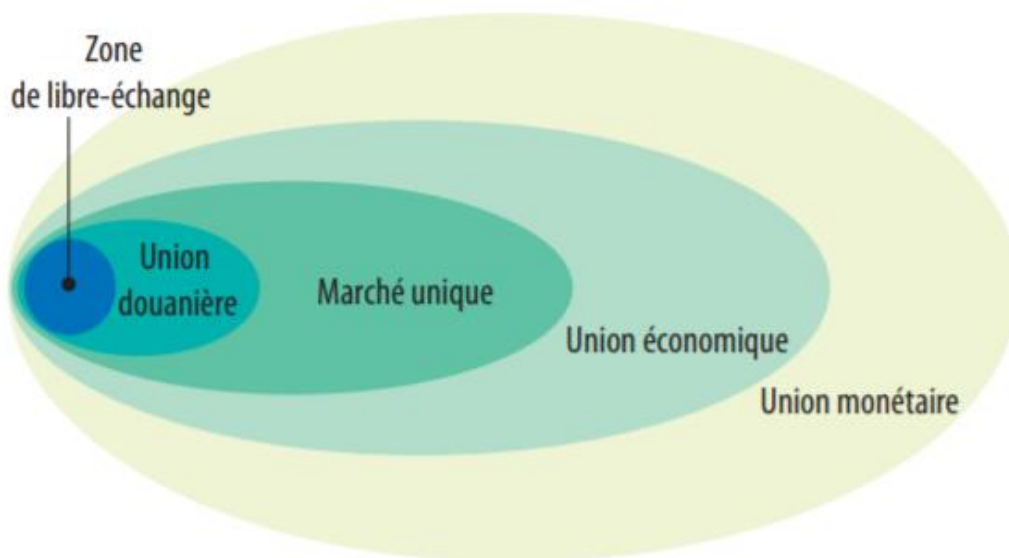
– **L'union économique et monétaire** est la forme ultime du processus d'intégration régionale. Pour que le marché commun devienne pleinement efficace, la politique économique doit être unifiée ou, tout au moins, étroitement coordonnée. [...] cela suppose une coordination étroite des politiques fiscales, budgétaires, sociales, une certaine solidarité budgétaire et une forme de gouvernance commune. [...] Une stabilité des changes voire une monnaie unique conduisent à un niveau le plus avancé d'intégration économique : l'union économique et monétaire. L'Allemagne est ainsi issue d'une union douanière, le Zollverein (1834-1871).

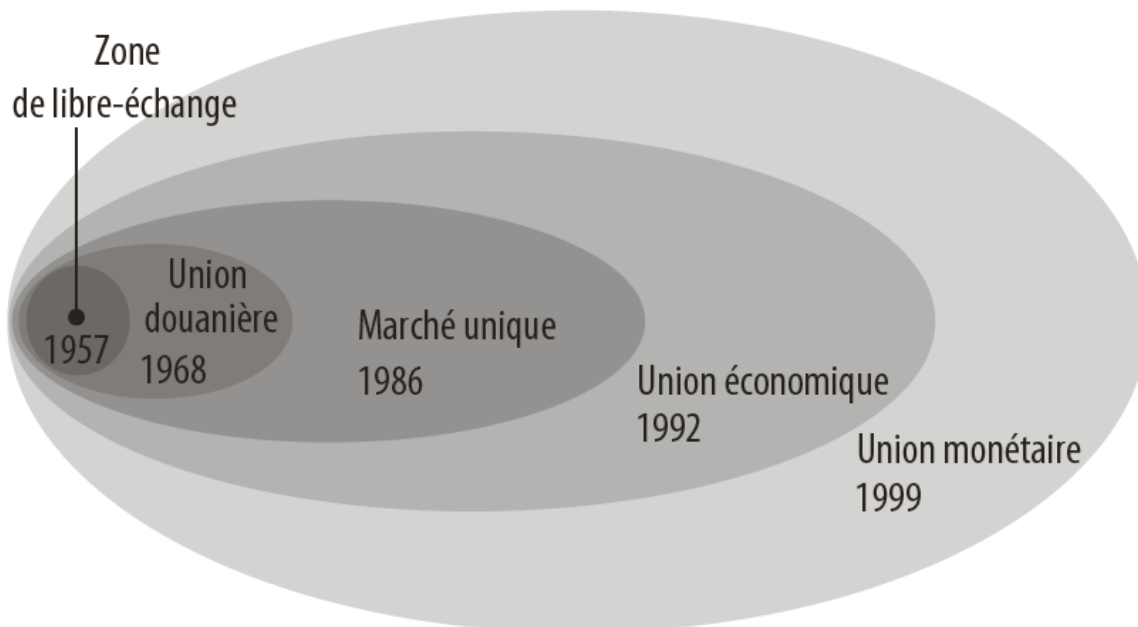
Marie-Annick Barthe, *Économie de l'Union européenne*, Économica, 2017.

1. Économiste hongrois né en 1928.

Les étapes de l'intégration européenne

➔ Exercice 2 p. 130





L'UEM est aujourd'hui la forme d'intégration économique la plus avancée au monde et concerne le plus de pays. Elle a, dès son origine, mis en place des politiques communes afin de favoriser le développement économique de toutes les régions comme les FEDER (fonds européen de développement régionale). L'intégration des pays se fait cependant à des rythmes différents puisque certains pays de l'UE n'ont pas adopté l'euro comme monnaie.

B) Le processus d'intégration européenne est complété par la constitution de la zone euro

Document 2 : une intégration renforcée par la création de la zone euro

Les pays participants à l'Union monétaire européenne ont parié que les avantages liés à la monnaie unique l'emporteraient sur les inconvénients.

Du côté des avantages, on trouvait essentiellement deux arguments. Un argument microéconomique : la monnaie unique supprime à la fois les coûts de transaction de change et l'incertitude liée au taux de change ; elle permet donc de réaliser des économies, surtout dans les pays les plus ouverts ; elle encourage les échanges de biens et de services, et facilite les investissements dans d'autres pays de la zone, améliorant l'allocation des ressources ; elle accroît la transparence des prix, ce qui accentue la concurrence. En bref, la monnaie unique complète le marché unique. Un argument macroéconomique : dans une zone très intégrée comme l'Europe, une coordination des politiques monétaires est de toute façon nécessaire pour éviter les politiques déloyales, comme celles consistant à « exporter » son chômage par la dévaluation. [...] L'euro est la réponse coordonnée de l'Europe à la volatilité des capitaux : quelle que soit la pression des marchés, il est désormais impossible à un État membre de se désolidariser, par exemple en dévaluant sa monnaie pour limiter l'effet d'une détérioration de la conjoncture mondiale sur son activité, au détriment de ses partenaires européens. ■

Agnès Bénassy-Quéré et Benoît Cœuré, *Économie de l'euro*, La Découverte, coll. Repères, 3^e éd., 2014.



Source : données BCE, novembre 2018.

La mise en place de l'Euro est un complément du marché unique favorisant le développement de ce dernier. En effet, l'adoption de la monnaie unique se justifie par deux types d'avantages. Ils sont tout d'abord d'ordre microéconomique : la suppression des coûts de transaction de change et de l'incertitude liée au risque de change permet de réaliser des économies (il n'y a plus de coût pour changer une monnaie dans une autre et les pertes potentielles induites par la variation du taux de change disparaissent), encourage les échanges de produits, facilite les investissements dans les autres pays membres et améliore la transparence des prix (les comparer devient plus aisé, ce qui favorise la concurrence).

Les avantages sont aussi d'ordre macroéconomique puisque la politique monétaire unique pour la zone évite les politiques déloyales comme celles consistant à exporter son chômage en dévaluant sa monnaie (le choix de baisser la valeur de sa monnaie par rapport à une autre redonne de la compétitivité-prix à ses exportations et baisse celle du partenaire commercial, ce qui a un effet positif sur la demande via les exportations et par conséquent, toutes choses égales par ailleurs, sur l'emploi).

Les critères de convergences sont des critères, fondés sur des indicateurs économiques, que doivent respecter les pays membres de l'Union européenne (UE) candidats à l'entrée dans la zone euro. Ces critères furent établis lors du traité de Maastricht (1992). Ils imposent la maîtrise de l'inflation, de la dette publique et du déficit public, la stabilité du taux de change et la convergence des taux d'intérêt.

C) Quelles sont les effets du marché unique sur la croissance économique ? (Doc 3 P 131)

L'accroissement des échanges entre les pays membres de l'Union européenne doit favoriser la hausse du produit intérieur brut (PIB) de trois façons :

La suppression des barrières douanières permet une baisse des coûts de production. Exemple :

En ayant accès à de nouveaux marchés et peuvent bénéficier de la baisse du coût unitaire de production en présence d'économies d'échelle. Les entreprises peuvent amortir leurs coûts fixes sur un plus grand nombre de produits vendus.

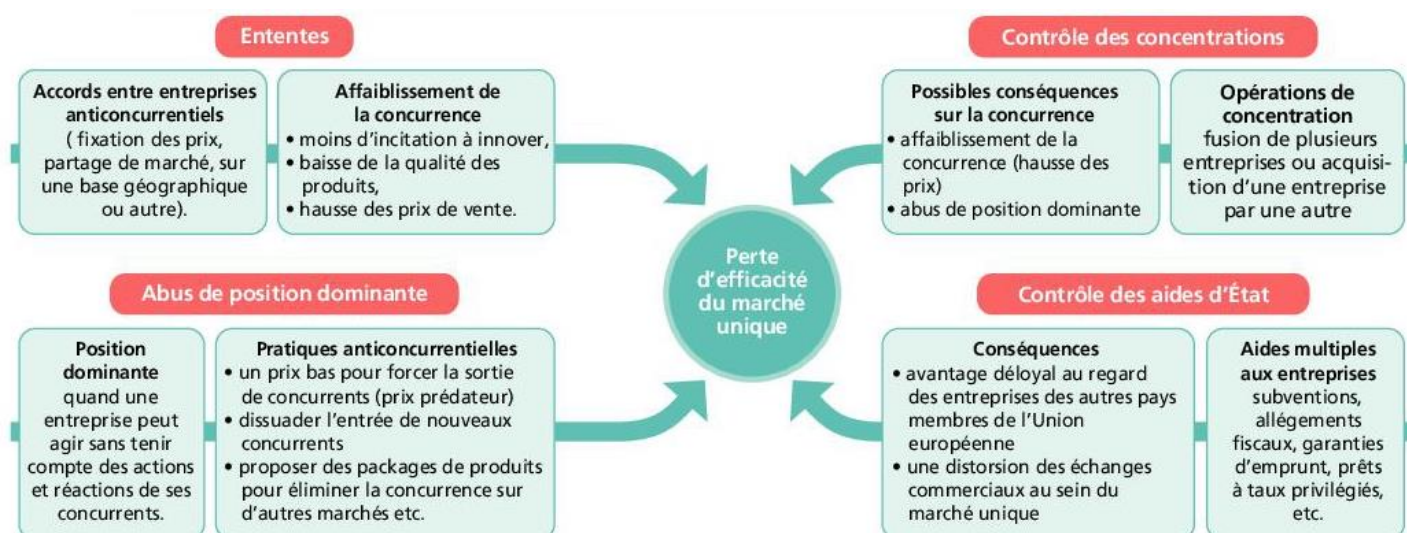
L'ouverture des marchés augmente le degré de concurrence entre offreurs et par conséquent leur incitation à innover. De plus, cela permet de sélectionner les meilleures entreprises.

*Rappel : Pour David Ricardo le libre-échange incite les économies nationales à se spécialiser en fonction de leur **avantages comparatifs**, ce qui permet une meilleure allocation des facteurs de production vers les secteurs les plus productifs au sein de chaque pays, donc une hausse globale de la productivité des facteurs de production et un accroissement de la richesse produite.*

D) La politique de la concurrence est-elle efficace dans l'UE ? (Doc 1 et 2 P 134)

Concurrence : vers de nouvelles règles européennes ?

Les quatre domaines de la politique européenne de la concurrence



1. L'interdiction des ententes et des abus de position dominante ainsi que le contrôle des concentrations sont des domaines communs à la plupart des politiques de la concurrence dans les pays développés. Le contrôle des aides d'État est en revanche une spécificité européenne, qui s'explique par le caractère supranational de la politique de la concurrence européenne.

Magnard, 2020.

La politique de la concurrence peut être définie comme l'ensemble des objectifs, des instruments et des décisions prises par une autorité publique de régulation pour encadrer et favoriser la concurrence sur les marchés.

Un marché concurrentiel est libre, loyale et non faussée procure des avantages aux consommateurs, que ceux-ci soient des entreprises (consommations intermédiaires) ou des ménages (consommation finale). En effet, sur des marchés concurrentiels, les entreprises sont conduites à diminuer le prix de leurs produits, à améliorer leur qualité et à innover. De plus, la présence de concurrents accroît la diversité des produits mis en vente sur un marché. Un autre avantage de la concurrence consiste à renforcer la compétitivité des entreprises européennes afin d'affronter la concurrence internationale.

La politique de la concurrence comprend 4 domaines (la lutte contre les ententes illicites, la lutte contre les abus de position dominante, la régulation des opérations de fusions-acquisitions et les aides d'États).

La politique de la concurrence est parfois accusée de s'opposer à la politique industrielle qui vise à améliorer les performances des entreprises et la puissance industrielle d'un pays. Par conséquent, la politique de la concurrence nuirait aussi à la compétitivité des entreprises, et donc à l'emploi, en sanctionnant les entreprises par des amendes et en refusant certaines opérations de fusions-acquisitions. Les règles de la concurrence peuvent être moins strictes dans d'autres pays (E-U, Chine par exemple) et permettre davantage la création de champions nationaux qui profitent d'une position dominante sur leur marché national pour gagner des parts de marché dans l'UE.

Dans l'Union européenne, la politique de la concurrence interdit par principe les aides d'État, mais autorise par exception certaines si elles favorisent des externalités positives comme la production de services d'intérêt général, l'innovation et la protection de l'environnement.

2) Quelles sont les spécificités de la politique économique dans le cadre européen ?

Les **politiques économiques** font référence à l'intervention des institutions afin d'orienter l'activité économique dans un sens jugé souhaitable. Elles peuvent être de court terme - on parle alors de politiques conjoncturelles - ou de long terme - on parle alors de politiques structurelles.

A) Quelles sont les modalités et les effets de la politique monétaire de la BCE ? (Doc 1, 2 et 3 P136/137)

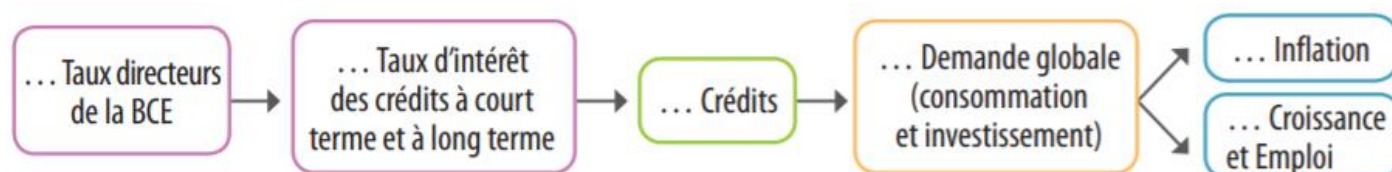
La BCE et l'Eurosystème expliqués en trois minutes

Dans la zone euro, la politique monétaire dépend de la BCE (Banque centrale européenne) qui est une institution indépendante. La Banque centrale agit sur l'activité économique, principalement en modifiant le taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire ce qui influe sur le processus de création monétaire. En situation de surchauffe, la Banque centrale relève les taux d'intérêt directeurs, ce qui freine l'octroi de crédits des banques de second rang et ralentit l'activité économique et l'inflation. Cependant, en situation de faible croissance économique, la Banque centrale diminue les taux d'intérêt directeurs ce qui facilite l'accès au crédit, fait augmenter la demande globale et relance l'activité économique. Ces politiques monétaires dites conventionnelles sont discrétionnaires car elles évoluent en fonction de la conjoncture. Cette politique monétaire est contrainte par un objectif de stabilité des prix de 2% en moyenne par an dans la zone euro.

Les taux d'intérêt réels ne peuvent pas baisser davantage car le taux nominal ne peut être durablement inférieur à zéro et l'inflation est très faible. Assouplissement quantitatif : « Quantitative Easing »).

Simuler la politique monétaire et ses effets

➔ Exercice 3 p. 137

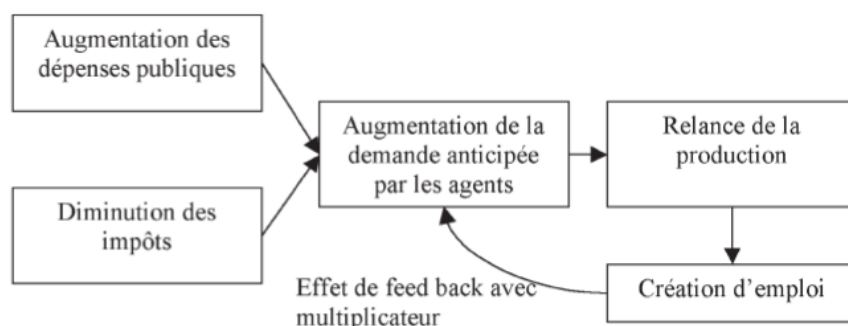


Une politique monétaire expansionniste peut être bénéfique à Chypre en sortant le pays de la déflation, mais risque d'aggraver l'inflation néerlandaise.

B) Des politiques budgétaires contraintes dans le cadre européen (Doc 1, 2, 3, 4 P 139)

[Vidéo : Le Portugal, miracle ou mirage économique au sein de l'Union européenne ?](#)

La **politique budgétaire** vise à agir sur la conjoncture économique via ses effets sur la demande globale. Pour cela, les autorités budgétaires utilisent le budget, pour intervenir : soit par les dépenses publiques, soit par les recettes fiscales ou par le solde budgétaire.



La politique budgétaire peut avoir un effet sur la croissance économique de 2 façons :

Grâce aux stabilisateurs automatiques : Le budget d'un État tend spontanément à stimuler, ou freiner, l'activité économique. Lorsqu'on observe un ralentissement économique, mécaniquement, les

dépenses publiques augmentent du fait de la hausse des bénéficiaires du chômage et des minima sociaux ... ce qui stimule la consommation et donc la croissance.

L'État peut également agir volontairement en augmentant ses dépenses ou de en diminuant ses recettes pour stimuler la consommation et l'investissement. L'investissement public entraîne une augmentation des revenus, le niveau de la consommation augmente ce qui accroît les débouchés pour les entreprises. Ils vont alors augmenter leur production et distribuer davantage de revenus, et ainsi de suite. C'est ce que l'on appelle le **multiplicateur budgétaire**.

Qu'est-ce que l'effet multiplicateur (Le Monde)

Le risque est de voir des pays se comporter en passager clandestin dans la mise en œuvre de leurs politiques budgétaires : opter par exemple pour un déficit budgétaire important pour relancer son économie alors que les effets pervers en termes de risque inflationniste et d'augmentation des taux d'intérêt seront en partie supportés par l'ensemble des pays de l'Union.

La coordination entre ces différentes autorités doit donc passer par des règles précises et contraignantes.

Dans le cadre européen, la mise en œuvre d'une politique budgétaire de relance est limitée par le PSC (pacte de stabilité et de croissance) qui impose une importante discipline budgétaire. Ainsi, le PSC a durci les critères de Maastricht sur les finances publiques qui stipulent d'une part que les États membres évitent les déficits excessifs, et que d'autre part la dette publique doit être inférieure à 60% du PIB. À court terme, le budget peut être déficitaire, mais ce déficit ne doit pas dépasser 3% du PIB sous peine d'amende, sauf en cas de « circonstance exceptionnelle et temporaire ».

3) Quelles ont les défis de la coordination européenne ?

A) Le policy mix européen face aux chocs asymétriques (Doc 4 P 141)

Policy mix : combinaison de la politique budgétaire et de la politique monétaire.

Choc asymétrique : événement ayant un impact seulement dans un ou quelques pays, ou avec une intensité différente selon les pays.

■ En cas de **choc asymétrique**, la politique monétaire devient inefficace. Elle est unique et permet seulement de faire face à des **chocs symétriques**. Comme il est impossible aux pays de la zone euro d'utiliser le taux de change pour des dévaluations nationales, ils devraient recourir à la politique budgétaire mais sont dans l'impossibilité de le faire en raison des contraintes imposées par les traités. Pour absorber le choc, il faudrait soit jouer sur la mobilité des facteurs de production, or celle-ci est très faible en Europe, soit effectuer des transferts budgétaires entre pays mais ils sont quasi inexistantes. Les États sont donc incités à mettre en place des stratégies non coopératives de **dumping fiscal et social**. À cela s'ajoute un budget européen insuffisant (autour de 1 % du PIB) qui ne permet pas d'opérer les transferts nécessaires en cas de crise. On peut donc s'interroger sur la nécessité d'une union budgétaire.

Dans la zone euro, un choc asymétrique pose des problèmes d'ajustements importants. En effet, il est impossible aux pays de la zone euro de dévaluer sa monnaie, ils doivent avoir recours à leur politique

budgétaire mais les contraintes qui pèsent sur elles en matière de déficit et de dette publics rendent leur efficacité limitée. Pour absorber un choc soit :

Permettre une mobilité des facteurs de production mais les langues et cultures différentes, qui limitent la mobilité géographique de la main d'œuvre.

Permettre des transferts budgétaires pour faciliter le redressement d'une région mais la faiblesse du budget communautaire empêche un rééquilibrage par ce type de transferts.

B) Un défaut de coordination des politiques économiques

1. Un défaut de coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire (Doc 3 P 141)

Document 3 : Le problème de la coordination de la politique monétaire et budgétaire

		Politiques budgétaires nationales	
		Coopération (rigueur budgétaire)	Défection ¹ (laxisme budgétaire)
Politique monétaire	Coopération (taux d'intérêt modérés)	Équilibres budgétaires, croissance et inflation moyennes	Croissance forte, inflation forte, déficits budgétaires moyens
	Défection ¹ (rigueur monétaire)	Inflation et croissance faibles, déficits budgétaires moyens	Crise de la dette publique au sein de l'union monétaire

1. Absence de coopération.

COMPRENDRE

Le tableau illustre la nécessité et la difficulté de la coordination des politiques monétaire et budgétaire face aux objectifs assignés à ces politiques par les textes européens, à savoir la maîtrise de l'inflation (BCE) et des finances publiques (PSC).

Les politiques budgétaires restrictives favorisent la baisse de l'inflation, ce qui permet à la Banque centrale, si elle coopère, d'abaisser ses taux directeurs, diminuant ainsi le coût de la dette publique pour les gouvernements tout en compensant les effets récessifs de la rigueur budgétaire. Mais, une politique monétaire accommodante peut inciter les gouvernements au « laxisme » budgétaire, donc à des tensions inflationnistes ; cette éventualité peut inciter la Banque centrale à pratiquer des taux d'intérêt élevés (rigueur monétaire) créant des effets récessifs et augmentant le coût de la dette publique. En 2001-2002, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux directeurs à plus de 3% alors que les déficits publics étaient inférieurs à 3 % du PIB (critère du Pacte de Stabilité et de Croissance, PSC) en moyenne dans la zone euro et que les pays étaient entrés en récession.

Magnard, 2020.

Dans la zone euro, il existe une politique monétaire conduite par la BCE avec comme objectif (principal) la stabilité des prix alors que la politique budgétaire dépend de chaque pays mais elle est limitée par des règles budgétaires. Cette situation entraîne des défauts de coordination. En effet, chaque gouvernement se préoccupe principalement de la conjoncture dans son propre pays et mène parfois des politiques budgétaires expansives.

De son côté mène une politique monétaire d'autant plus restrictive qu'elle anticipe des décisions budgétaires laxistes, de la part des gouvernements car elles sont susceptibles de favoriser l'inflation.

Les difficultés à coordonner les politiques économiques s'expliquent aussi par la diversité des situations économiques. Les pays qui ont besoin de soutien à l'augmentation de leur croissance et de l'emploi ont davantage intérêt à avoir une politique monétaire expansionniste, alors que d'autres souhaitent une politique monétaire plus restrictive.

2. Un défaut de coordination des politiques économiques budgétaires nationales

Document 4 :

Activité *Coordonnez les politiques budgétaires : faites les bons choix !*

Afin de stimuler la demande globale et la croissance, la France et l'Italie, ayant des économies interdépendantes, auraient intérêt à coordonner leurs politiques budgétaires et à mettre en place un plan de relance. Vont-elles pour

autant le faire ? Chacun des pays a la possibilité de mettre en place une politique de relance ou une politique de rigueur budgétaire. La matrice suivante présente quatre options possibles.

		Italie	
		Relance	Rigueur
France	Politique budgétaire menée		
	Relance	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif
	Rigueur	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif	France : effet positif / effet négatif Italie : effet positif / effet négatif

1 • Pour chacune des situations, déterminez si l'effet de la politique budgétaire menée est positif ou négatif pour la France et pour l'Italie. Entourez la bonne réponse dans le tableau.

2 • Quelle est la meilleure solution pour les deux pays ?

3 • Quelle est la plus mauvaise des situations pour les deux pays ?

4 • Quelle situation a de fortes chances d'être choisie ? Pourquoi ?

Chaque pays membre étant responsable de sa dette, chacun peut attendre de ses partenaires qu'ils relancent leurs économies afin de bénéficier des effets positifs de leur relance budgétaire (via les exportations vers ces pays) sans en supporter le coût. Mais chaque État membre agissant ainsi, les différents pays se retrouvent dans une configuration de dilemme du prisonnier où l'équilibre est une situation sous-optimale (généralisation des politiques budgétaires nationales de rigueur).